

Les mesures d'urgence pour la catégorie C

La CFDT l'avait demandé et l'avait finalement obtenu: il fallait impérativement que le gouvernement prenne une initiative pour la revalorisation des rémunérations des agents territoriaux de catégorie C. C'est ce qui a été fait le 20 septembre dernier par l'annonce du gouvernement sur des mesures d'urgence devant intervenir en deux temps. Le 1 février 2014 une revalorisation indiciaire des grilles de catégorie C. Sur les nouvelles grilles les indices changent ainsi que la durée d'avancement d'échelon suivant les différentes échelles, permettant aux agents de bénéficier d'un avancement plus rapide dans le grade. Vous pouvez dire certes que ce n'est pas grand-chose mais c'est une avancée vers la progression sachant que les salaires de la fonction publique étaient gelés depuis 2011. Puis avec une augmentation de cinq points minimum d'indice supplémentaire au 1 janvier 2015. En conclusion, même si ces mesures étaient incontournables et urgentes, elles ne constituent pas un solde de tout compte, la négociation qui va maintenant rapidement s'ouvrir sur la refonte totale de la grille sera l'occasion cette fois de faire valoir nos revendications.

Olivet reconnu en France

L'année 2013 fut riche en récompenses. Hé oui la ville en a obtenu trois. Un label Ville ludique et sportive; le prix de la ville sportive et conviviale ainsi que le prix pour son développement durable. (Plus la certification iso 9001 et les Mariannes du civisme). Tous les services ont contribué à l'obtention de ces trophées. Mais quelle gratification avons-nous eu concrètement? Certes notre travail sur la PSC a été payant, car nous avons obtenu une participation de la municipalité à hauteur de 10 euros par agent. Mais aucune participation pour la prévoyance. Pour obtenir le prix de la reconnaissance envers les agents, il ne faut pas en rester là. Il y a encore d'autres pistes à parcourir entre autre le RI; les promotions; meilleures qualités de vie au travail.



Rencontre des futurs candidats aux élections municipales

Comme lors des dernières élections municipales nous allons rencontrer les différents candidats afin d'aborder l'avenir de la collectivité, de ses services et de ses agents. Notre rencontre se déroulera en trois points: l'emploi; la qualité de vie au travail et bien sur la mutualisation des services.

Enfin le regroupement aux EVO

En novembre dernier, au service espace vert l'organisation a été modifiée en regroupant les deux équipes extérieures. Le ressentit après trois mois, nous constatons une nette amélioration des informations données et reçues. Constat que nous avons exposé lors de plusieurs réunions. Cela nous procure l'opportunité d'avoir différents lieux de travail sur tout le secteur Olivétain, de se connaître entre collègues ainsi que de découvrir différentes méthodes de travail afin de pouvoir en débattre entre professionnels. Nous pensons que ce regroupement est bénéfique pour le service et les agents, un point sera fait dans l'année.

Interco Olivet

127 rue Marcel Belot

tel 02 38 63 35 08

oliviet.interco@wanadoo.fr